

Projet Associatif



Copyright Damien Dérrouéné



Association Roms Action 13 Rue Saint Joseph, 38 000 Grenoble
04 76 43 47 56 _ Email : contact@romsaction.org

SOMMAIRE

1- Identité de l'association Roms Action	5
Son histoire :	5
Sa finalité et ses valeurs fondamentales :	7
Ses Missions :	9
2- Le Contexte : environnement, institutions et partenaires	10
Publics concernés :	10
Institutions :	11
Partenaires associatifs ou institutionnels :	12
3- Le fonctionnement de l'association	14
4- Les moyens de l'association	15
Le financement :	15
Les ressources humaines :	15
Les locaux :	16
5- Les activités de l'association	16
5. 1 Les différents types d'activité :	17
Les visites des lieux de vie :	17
L'accueil au local :	17
L'accompagnement individuel :	18
Les ateliers et le travail de groupe :	19
La mise en œuvre d'une politique publique :	20
5. 2 Les modalités de mise en œuvre :	21
Le travail éducatif :	21
La posture professionnelle :	22
L'évaluation de nos pratiques :	23





Association Roms Action 13 Rue Saint Joseph, 38 000 Grenoble
04 76 43 47 56 _ Email : contact@romsaction.org

1- Identité de l'association Roms Action

Son histoire :

L'association, **créée en octobre 2003**, est née du rapprochement de 2 groupes de personnes : des professionnels intervenant auprès des Gens du Voyage français qui voulaient faire prendre en compte la présence de Roms roumains sur l'agglomération par les municipalités, la Métro, le Conseil Général, la Préfecture et une bénévole de l'association Grenoble Isère Roumanie, d'origine roumaine, qui, voyant les conditions de survie des Roms ici et connaissant la discrimination dont ils font l'objet en Roumanie, leur assurait un accompagnement médical, administratif et personnel depuis 2002.

De 2003 à 2006

Sur la base du bénévolat, médiation, aide humanitaire et accompagnements santé ou administratif ont été poursuivis et ont permis un contact proche avec les ménages (peu d'enfants) pour élaborer des projets de vie en France ou en Roumanie afin de cultiver l'espoir de sortir de la survie.

En 2006, la première subvention du Conseil Général de l'Isère a permis d'employer une salariée à temps partiel en contrat aidé (CAE) pour assurer de la médiation sociale. Roms Action s'est alors professionnalisé pour développer un accompagnement social spécialisé auprès de la population Rom.

La Métro, la Ville de Grenoble et la Fondation Abbé Pierre se sont engagées à leur tour auprès de l'association.

2007 : Entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne et ouverture des frontières.



Des familles roumaines viennent avec leurs enfants, pensant trouver une possibilité de logement et de travail pour procurer un meilleur avenir à leurs enfants.

En 2008, deux salariées, dont une directrice, des bénévoles et un nouveau Conseil d'administration ont approfondi le travail pour l'autonomie et l'insertion des Roms, avec une attention particulière pour les projets de vie, notamment en Roumanie.

En 2009 - 2010 Roms Action a loué un local situé 3 rue Gay-Lussac à Grenoble grâce à une subvention du CCAS, et a employé 3 salariées qui, avec des bénévoles et des stagiaires, ont réalisé des actions sur les terrains et développé des ateliers collectifs pour les adultes et pour les enfants.

Les expulsions et les allers-retours en Roumanie compliquaient beaucoup le travail de suivi des familles.

En 2011, des changements parmi les nouveaux arrivants ont apporté de l'insécurité sur les terrains et pour les salariées de RA (dont deux cambriolages successifs du local). De la prostitution et des réseaux mafieux se sont mêlés parfois aux familles en situation de grande précarité.

Les demandes et les attentes des bénéficiaires vis à vis de Roms Action ont évolué avec, pour certaines familles, un réel désir d'intégration. La scolarisation a pris de l'ampleur, et certaines personnes ont demandé un accompagnement vers l'insertion professionnelle.

En 2012, suite à des difficultés financières, l'association s'est restructurée, avec un changement de directrice, et l'emménagement dans de nouveaux locaux 13 rue St Joseph.



Une mission sur la situation des Roms de l'UE dans l'agglomération grenobloise, à l'initiative du Conseil général, de la Ville de Grenoble et de la Métro, avec la réunion de tables rondes multi-partenariales auxquelles Roms Action participe, aboutit à des propositions. Le Conseil Général confirme alors l'accès de ses services sociaux de secteur aux familles roms. Un « Dispositif d'Insertion par l'hébergement et l'emploi pour les familles roms de la communauté européenne » initié par le CCAS de Grenoble et Roms Action est mis en place ; il est financé par le CCAS de Grenoble, la METRO, le Conseil Général et la Fondation Abbé Pierre. Grâce à ce dispositif, 8 à 12 familles seront hébergées et bénéficieront d'un accompagnement renforcé par une assistante sociale embauchée par Roms Action, pour faciliter leur intégration.

En 2013, les perspectives financières sont meilleures en raison des subventions obtenues pour les actions menées. L'équipe salariée compte cinq personnes et la valeur professionnelle de l'association est maintenant bien reconnue.

Parallèlement aux activités en France, avec quelques partenaires (dont Habitat Cité de Paris), Roms Action a accompagné de 2004 à 2010 quelques projets de développement individuels en Roumanie (rénovations de maisons, créations de petites entreprises), dans le département d'Alba. Cette activité a dû cesser, notamment du fait de nombreuses difficultés rencontrées pour coopérer avec des associations ou institutions roumaines.

Sa finalité et ses valeurs fondamentales :



Roms Action est une association laïque, résolument engagée dans l'accueil inconditionnel des personnes roms, quelle que soit leur origine et dans la lutte contre la discrimination dont ils font l'objet.

Elle s'est professionnalisée dans un accompagnement spécialisé des Roms issus de la Communauté Européenne, Roumains et Bulgares.

Elle appuie son travail sur des valeurs fondamentales :

L'accueil inconditionnel

La relation basée sur :

- le respect des personnes, de leur dignité, de leur identité culturelle
- l'estime de soi et de l'autre
- l'échange
- une écoute véritable, donnant place à la parole des bénéficiaires
- de la disponibilité,
- le care, c.à.d. prendre soin
- un climat sécurisant
- la confiance dans la personne reçue
- la reconnaissance qu'elle est acteur de son projet
- le soutien à son autonomie
- la solidarité

La médiation, l'accompagnement, et le partage d'un lieu qui permettent :

- que l'on se pose, se repose, se ressource, se construise
- que l'on tisse du lien social diversifié avec la société française
- que l'on soit accompagné dans ses démarches



- que l'on envisage un projet individualisé avec un accompagnement désiré
- d'aider à l'accès à l'hygiène et aux soins
- d'orienter vers les partenaires adéquats
- de favoriser l'accès au logement ou à l'hébergement
- de favoriser la scolarité, l'éducation, le vivre ensemble, la citoyenneté
- de contribuer à l'émergence de désirs, de talents, vecteurs d'équilibre et de socialisation

Le plaidoyer, la médiation, l'accompagnement pour :

- lutter contre l'exclusion, les discriminations, la xénophobie et le racisme
- faire connaître la population rom et sa précarité en France comme en Roumanie
- cultiver le vivre ensemble
- assurer un accompagnement à long terme plutôt que l'urgence humanitaire
- tisser un réseau de bénévoles proches des personnes
- faire émerger des médiateurs roms
- entretenir les partenariats associatifs et institutionnels

Ses Missions :

Roms Action veut œuvrer au changement de regard des citoyens grenoblois , des associations et des institutions locales en faisant connaître le public d'origine rom et en assurant une médiation quand c'est nécessaire. Roms Action lutte contre les discriminations dont ces personnes font l'objet pour obtenir qu'elles accèdent aux droits



communs fondamentaux afin qu'elles disposent de conditions de vie dignes et humaines.

L'association œuvre au vivre ensemble de ces populations marginalisées et des citoyens de l'agglomération en favorisant la connaissance réciproque et la solidarité.

Roms Action considère que ces personnes méritent attention et respect, les accompagne dans leurs démarches pour accéder à leurs droits, sortir de la survie, élaborer et mettre en œuvre un projet de vie et favorise l'intégration en France de ceux qui le souhaitent.

2- Le Contexte : environnement, institutions et partenaires

Publics concernés :

Population européenne depuis le Moyen Age, vivant dans divers pays d'Europe avec des nationalités distinctes, les Roms sont marginalisés et victimes de répression et/ou de négation depuis des siècles. Sédentaires dans les pays de l'Est de l'Europe, en migration partielle (allers retours) dans les pays de l'Ouest, ils ont pour la majorité d'entre eux un faible niveau de scolarisation, de qualification et d'emploi et vivent au jour le jour dans une très grande précarité du point de vue de l'habitation et des ressources. Ces conditions de vie (de survie) expliquent leurs difficultés à se repérer dans le temps et dans l'espace, à anticiper et prévoir, et à concevoir des projets réalisables.



Actuellement, 107 familles de Roms européens migrants (soit 440 personnes, dont 230 enfants), sont connues par Roms Action et vivent sur l'agglomération grenobloise, dans des conditions très précaires. Suite aux évacuations des familles installées sur de grands terrains bidonvilles depuis 2010, ces familles sont dispersées sur 19 lieux de vie....

Ne bénéficiant pas de ressources régulières liées au travail (en raison notamment des mesures transitoires qui limitaient l'accès à l'emploi pour les ressortissants roumains et bulgares jusqu'à fin 2013), et/ou à des prestations sociales, la plupart de ces familles vivent de la récupération ou de la mendicité. Certaines personnes sont dans la délinquance, d'autres sont exploitées ; le développement de la prostitution, en particulier de jeunes filles, est une préoccupation forte.

De nationalité roumaine, ou pour une partie de double nationalité (aussi hongroise), ces personnes sont originaires des départements de l'ouest et du centre de la Roumanie. Certaines effectuent des allers et retours réguliers au pays, où une partie de la famille est restée, et où elles vivent de façon sédentaire dans des conditions précaires. Une dizaine de familles, arrivées il y a plusieurs années, ont réussi à s'intégrer après avoir trouvé un emploi et un logement dans le dispositif de droit commun. Douze familles ont bénéficié ou bénéficient actuellement du Dispositif d'Insertion mis en place en 2012 et intégré dans une Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale depuis décembre 2013.

Institutions :

L'Etat est responsable de l'hébergement de ces personnes. La circulaire interministérielle du 26 août 2012, a préconisé la mise en place de mesures d'accompagnement lors de l'évacuation d'implantations illicites dont l'hébergement fait partie, mais les solutions



proposées ne sont souvent que très transitoires, et l'accompagnement social ou pour l'accès à l'emploi sont peu développés.

Le département, les communes de l'agglomération, notamment Grenoble avec son **CCAS**, et **la Métro** se sont rapprochés pour tenter de résoudre les difficultés liées à la situation précaire de ces populations. Ces collectivités ont établi une coopération, développé une solidarité et essaient de formaliser un partenariat avec les associations. L'association Roms Action est aujourd'hui reconnue pour la médiation et l'accompagnement global de ces populations, et sollicitée à ce titre pour apporter son expertise et son savoir faire dans la mise en œuvre des politiques publiques. Des conventions avec les institutions qui la financent devront systématiquement préciser les objectifs convenus, ainsi que les droits et les obligations des deux parties.

Une Maitrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) s'est mise en place en décembre 2013, financée par l'Etat et les Collectivités Territoriales et Roms Action a été retenue pour en être l'un des trois opérateurs. Ce dispositif va permettre d'accroître l'accompagnement des personnes en voie d'insertion.

Un projet de coopération décentralisée est également en cours d'élaboration entre la Métro, la ville de Grenoble, et une ou deux villes de Roumanie. Roms Action y est associé.

Partenaires associatifs ou institutionnels :

Pour mieux répondre aux besoins des familles, il existe de nombreux partenariats avec des associations ou institutions :



- dans le domaine de la santé : Médecins du Monde, CHU de Grenoble (en particulier la PASS), Centre départemental de santé, Centres PMI, Planning Familial de Grenoble et Centre de planification de Meylan...
- pour l'aide quotidienne vestimentaire et alimentaire : Restaurants du Cœur, Banque Alimentaire, Accueil SDF, le Fournil, Secours Catholique, Secours Populaire, Diaconat Protestant, la Remise, la Croix Rouge, maraudes ... Point d'Eau et les douches municipales de Grenoble pour l'hygiène
- pour la scolarité : écoles et collèges où sont scolarisés les enfants et les jeunes, Inspection Académique et Rectorat (CASNAV Centre Académique de Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage), l'AP (Association de Prévention, l'APase, le Codase (prévention), l'Ecole de la Paix, ...
- pour l'accompagnement et l'accès aux droits : centres médico-sociaux, Point d'Eau, l'Oiseau Bleu (SALTO), La Relève...
- pour le suivi de l'hébergement : la DDSC (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) , les CCAS, ADOMA, AREPI, La Relève, le CAI (Centre d'Accueil Intercommunal), dispositif 115, Association St Paul...
- pour l'insertion professionnelle : Pôle Emploi, les Missions Locales, les PLIE (Plan Local de l'Insertion par l'Emploi)...
- pour l'interprétariat : l'ADATE

La fondation Abbé Pierre apporte un soutien financier et technique important à Roms Action. Un Toit Pour Tous, Médecins du Monde, La Ligue des Droits de l'Homme et Femmes SDF se sont impliqués comme membres de l'association et coopèrent à son action.

Roms Action fait partie :



- du réseau Romeurope,
- du Collectif Isérois d'associations de bénévoles luttant contre l'exclusion,
- du Collectif Alerte Isère (hébergement d'urgence).

3- Le fonctionnement de l'association

L'association compte actuellement 30 adhérents.

Conformément aux statuts, une Assemblée Générale des adhérents est convoquée chaque année. Elle procède à l'élection du Conseil d'Administration (minimum 4 membres) qui se réunit une fois par mois. En 2013, le C.A. comprend 10 membres.

Un Bureau exécutif est nommé, comprenant au moins un Président, un Trésorier et un Secrétaire. Il se réunit au moins deux fois par mois.

Les décisions concernant la politique et les orientations de l'association sont réfléchies en réunions de Bureau, puis discutées et votées par le Conseil d'Administration.

La directrice de l'association participe aux réunions du Bureau et du Conseil d'Administration, elle s'assure ensuite que les décisions prises sont mises en œuvre par les salariés et les bénévoles.



4- Les moyens de l'association

Le financement :

Pour son fonctionnement, l'association bénéficie de financements publics et privés :

Pour l'exercice 2013 les financeurs ont été :

- la Fondation Abbé Pierre
- le Conseil Général de l'Isère
- le Conseil Régional
- l'Agence régionale de santé
- la Métro
- la Ville de Grenoble
- la Ville de La Tronche

Les ressources humaines :

L'association emploie actuellement cinq salariés :

- une directrice
- une assistante sociale
- un chargé de mission
- une médiatrice sanitaire
- une secrétaire

Cette équipe est renforcée pour certaines actions par des bénévoles qui interviennent également sous l'autorité de la directrice. Ils doivent avoir pris connaissance et adhérer à la charte des bénévoles de l'association.

Un règlement intérieur a été élaboré. Il s'applique à tous les salariés et bénévoles qui travaillent pour l'association.



Les locaux :

L'association dispose de locaux avec des bureaux pour les salariés et une salle de réunion ou d'activités.

Actuellement, ils sont situés au 13 rue St Joseph à Grenoble. Tel : 04 76 43 47 56

5- Les activités de l'association

Elles sont fondées sur la médiation, c'est-à-dire sur un rôle d'interface et de neutralité entre les bénéficiaires Roms et les institutions pour :

- permettre le lien et l'échange entre ces deux parties pour favoriser et améliorer l'accompagnement social.
- respecter l'identité culturelle et les obligations légales de chacun.

Dans ce contexte, le rôle majeur de Roms Action consiste à identifier précisément la nature des besoins (et non pas à les satisfaire directement), à identifier les institutions susceptibles d'y répondre, à introduire les bénéficiaires auprès de ces institutions, à les sensibiliser aux droits et devoirs de chacun, à faire en sorte qu'ils deviennent acteurs de leurs projets.



5. 1 Les différents types d'activité :

Les visites des lieux de vie :

Elles permettent de repérer les personnes, de porter à leur connaissance des réponses potentielles à leurs difficultés. Elles s'inscrivent dans un principe de « non abandon » et elles participent à une véritable démarche de partenariat pluridisciplinaire : « aller-vers » pour informer et orienter les personnes. Elles permettent l'instauration d'un climat de confiance pour recréer un lien avec les droits et engager une démarche d'insertion.

L'accueil au local :

L'entretien d'accueil est fondateur du travail d'accompagnement éducatif.

L'une de nos priorités est d'assurer aux usagers que nous accueillons un environnement sécurisant, qui soit favorable à l'échange.

L'accueil inconditionnel, l'écoute et la disponibilité, sont les bases de l'intervention sociale auprès du public que nous accueillons.

Les salariés reçoivent les personnes lors de deux séances de permanence hebdomadaires pour répondre à des demandes ponctuelles, ou sur rendez vous pour les personnes engagées dans un véritable suivi.

Les esquisses du projet individualisé se dessinent dans "ce temps d'accueil" ou lors des "entretiens individualisés", et conduisent à l'élaboration du projet.



L'accompagnement individuel :

Les entretiens individuels permettent de donner une place à la parole des bénéficiaires, une place pour se poser, se reposer, se ressourcer. Par l'écoute, le « prendre soin », la médiation, ils facilitent l'orientation vers les dispositifs sociaux et sanitaires.

Le logement : est important parce qu'il est un point d'ancrage juridique. Il est aussi essentiel en tant que « point d'ancrage social ». C'est le lieu qui préserve et le lieu où l'on se construit. Le logement est fondamental pour tous. Ne pas en disposer exclut indéniablement, dénie le respect dû à la dignité de la personne humaine, et génère toujours un risque de placement des enfants. Favoriser l'accès au logement ou à l'hébergement des personnes par des signalements au 115 et au Conseil Général, en lien avec les différentes structures et dispositifs, fait partie des missions de l'association.

La santé : la pauvreté, l'exclusion, l'absence ou la précarité de logement, génèrent fréquemment des problèmes de santé physiques et psychiques. Il est important de les repérer, de permettre l'accès aux soins nécessaires, et de proposer un accompagnement.

La scolarisation : Elle est obligatoire dans notre pays. L'association favorise donc la scolarisation d'un maximum d'enfants roms en accompagnant les parents pour les inscriptions en mairie, les orientations dans les écoles attribuées, les inscriptions à la cantine et la souscription d'une assurance scolaire. Un suivi régulier est nécessaire, pour faire le lien entre



les familles et les enseignants car la simple inscription des enfants n'est pas suffisante. Il est possible d'organiser des aides aux devoirs et du soutien scolaire ou de mettre en place des activités extrascolaires avec des partenaires et des bénévoles extérieurs à Roms Action.

L'emploi : avoir un emploi est essentiel pour l'autonomie. L'association s'efforce d'accompagner les personnes qui le souhaitent dans ce domaine en proposant des formations linguistiques, des ateliers collectifs, l'écriture de CV, et des accompagnements vers Pôle Emploi qui permettent de faciliter l'accès au marché du travail ou aux dispositifs d'insertion.

Les ateliers et le travail de groupe :

Ils favorisent le lien social, l'éducation, «le vivre ensemble » et la citoyenneté, par des activités culturelles, citoyennes et de loisir.

Ces ateliers collectifs développés au sein de l'association ou à l'extérieur sont des outils précieux dans le processus de resocialisation. Ils sont composés de moments réguliers, véritables rituels qui constituent des marqueurs temporels et qui permettent d'inscrire les personnes accompagnées dans une dynamique de vie sociale diversifiée.

Pour leur mise en place et leur fonctionnement, les salariés s'appuient sur des bénévoles, ou font appel à des associations spécialisées en développant un véritable partenariat.



La mise en œuvre d'une politique publique :

Fin 2013, la DIHAL (Etat) (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement) et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) ont confié au CCAS de la ville de Grenoble la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (M.O.U.S.) d'agglomération pour trois ans visant à contribuer à la diminution de l'habitat précaire des populations spécifiques et à accompagner la fermeture des squats et des campements "illicites".

Roms Action a été choisi par le CCAS pour être l'un des trois opérateurs de cette MOUS, en raison de sa compétence, de sa recherche de solutions d'hébergement en diffus et de son expertise auprès des populations roms.

Dans ce cadre, l'assistante sociale embauchée par Roms Action est chargée de l'accompagnement social global des familles entrant dans un vrai dispositif d'insertion et hébergées dans des logements mis à disposition par la Metro (une douzaine fin 2013).

Par ailleurs, l'association apporte largement sa contribution à l'observation de tous les lieux de vie des populations roms, et elle participe avec les partenaires publics au diagnostic des situations de ces familles et à l'élaboration de projets personnalisés.

En cas d'urgence, les salariés ou bénévoles de l'association essaient de se rendre disponibles dès que possible, pour être présents sur place, montrer leur solidarité et orienter les personnes en fonction de leurs besoins ; mais l'association n'a pas les moyens d'assurer une continuité de présence similaire à celle qui peut être attendue d'un service public.



5. 2 Les modalités de mise en œuvre :

Le travail éducatif :

Il est essentiel d'affirmer la primauté du travail éducatif par rapport à une approche humanitaire. L'humanitaire a pour vocation de réduire les souffrances et de répondre dans l'urgence. L'éducatif s'inscrit dans le long terme.

L'acte éducatif fonde la relation et veille au sens de la prise en charge pour le bénéficiaire. Si la question de sens est souvent défailante pour le bénéficiaire accueilli, il en va de notre responsabilité de garantir le sens qui est pour nous : Responsabilité, Respect et Réciprocité, Ecoute et Prise en compte, Confiance, Co-construction.

Le travail éducatif doit se traduire par la mise en place d'un accompagnement rigoureux qui se décline en "temps organisationnel" et en "temps partagé".

C'est dans la complémentarité de ces deux temps que prend corps l'acte éducatif :

- le temps organisationnel définit le cadre dans lequel s'inscrit le travail éducatif.

Les éléments constitutifs du temps organisationnel doivent être formalisés et contractualisés (règles du vivre ensemble), et nécessitent d'être en permanence interrogés afin de préserver leur pertinence.

- le temps partagé avec le professionnel est le temps où la fonction s'efface, où le professionnel ouvre la voie à la relation, à la rencontre. C'est dans ces moments que le lien social avec l'accompagnant se



créée, se tisse, se consolide, ce qui assurera la confiance en soi et en l'autre nécessaires pour accéder à l'autonomie pour l'insertion dans la vie sociale diversifiée.

La posture professionnelle :

La prise de risques, en plaçant le bénéficiaire au cœur de l'action et en évitant de succomber à la routine, est un fondement des professions de secteur social, préalable à toute relation éducative.

Le contenu de l'accompagnement est à construire avec chaque personne et n'est pas modélisable.

La relation sera la véritable base de l'accompagnement et du travail socio-éducatif.

L'échange situe la personne, de fait, dans une position d'acteur. Le contenu de la relation compte beaucoup : il est à nourrir, à entretenir. C'est un rapport de personne à personne où se joue une reconnaissance mutuelle, une identification réciproque qui va permettre à la personne de retrouver un statut de sujet et de se sentir ainsi citoyenne, partie prenante d'une société, et en capacité d'élaborer un projet. Il semble que pour des populations roms l'attente à l'égard des professionnels porte sur un accompagnement physique et une aide en face à face dans les démarches. Cela implique pour l'intervenant de suspendre son jugement et ses représentations sur la dépendance et l'autonomie.

Le professionnel doit se laisser interpellé par ce qui peut émerger, par ce qui est dit d'une expérience faite de désillusions, de colère, voire de haine projetées vers les professionnels.

Il doit accepter que la relation puisse être mise à l'épreuve : tenir, contenir, rester là, dans une forme de continuité et être porteur de sens



quand la personne ne peut ou ne veut plus être en lien et/ou craint l'intrusion dans sa vie privée.

Il devra également avoir conscience que la relation est "espace de projection", tant pour les personnes rencontrées que pour lui-même. Ses propres représentations peuvent influencer grandement la relation et l'accompagnement.

Dans certaines situations, s'il ne semble pas adéquat de répondre à une demande, le professionnel pourra dire son désaccord en l'expliquant. Le refus sera porteur de sens et ne sera plus perçu comme un rejet par le bénéficiaire.

Construire un projet individualisé, c'est se placer du côté de l'innovation et non de la répétition, c'est la capacité à revisiter un lien social malmené. Le projet part du désir du bénéficiaire.

L'évaluation de nos pratiques :

Quantifier, qualifier les publics que nous accueillons, leurs problématiques, mesurer les effets des prestations et actions que nous proposons, sont des éléments indispensables :

- pour améliorer celles-ci et les adapter aux besoins des usagers,
- pour témoigner de la situation des publics que nous accueillons,
- pour être force de proposition et partie prenante à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des populations roms.

Pour atteindre les objectifs précisés ci-dessus, nous développons des

23



outils d'observation et d'évaluation, qui contribuent également à alimenter les observatoires locaux et à répondre aux demandes de nos financeurs :

- un **rapport d'activité annuel**, constitué d'éléments quantitatifs et qualitatifs, d'analyses, d'observations et d'interrogations, de comparaisons d'une année sur l'autre ; il est le reflet des problématiques sociales et sanitaires des usagers, des réponses que nous apportons ou pas, de leur adéquation ou pas aux besoins des usagers,

- une **évaluation annuelle de nos pratiques** qui intègre les avis des usagers, des salariés, des bénévoles, des partenaires actifs et du Conseil d'Administration.

+ + + + +

Ce projet associatif sera actualisé régulièrement en fonction des évolutions liées au public, à l'environnement et aux moyens.





Association Roms Action 13 Rue Saint Joseph, 38 000 Grenoble
04 76 43 47 56 _ Email : contact@romsaction.org